

PV CA du 23-08-21

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUNDI 23.08.2021

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, F. WINAND, M. FORGET, R. GRUSELIN, L. HAAGER, J.-L. MASSART, D. ROMAIN, X. SMAL, B. VALENTIN, G. BURTON

Le président accueille les administrateurs en leur demandant d'être attentifs, vigilants, mais aussi conciliants en ce début de saison, car après un an et demi d'inactivités, il risque d'y avoir quelques petits flottements organisationnels.

1. STATUTS ET REGLEMENTS.

a. Le président pense que le règlement de la FVWB manque de clarté quant aux affiliations des présidents et secrétaires de nouveaux clubs. Il estime qu'il devrait être précisé qu'ils ne peuvent pas être affiliés dans un autre club. B. Valentin explique que l'affiliation des présidents et secrétaires de nouveaux clubs se fait lors du traitement de la feuille de garde attestant leur création et que si une autre affiliation existe déjà, la création du club sera mise en suspens.

b. Le CA entame ensuite une discussion relative aux statuts de l'asbl. Ceux-ci doivent être adaptés de manière à ce que soient incluses les nouvelles terminologies comme l'impose le nouveau décret en matière d'asbl. Comme ceux-ci doivent être corrigés pour 2023, le CA s'est mis comme objectif de le présenter lors de l'AG ordinaire du 26.09.2022.

2. ASSEMBLEE GENERALE DE L'A. C. V. B. L.

a. Les membres du CA ont reçu le bilan 2020-2021 et, en l'absence du trésorier, s'ils ont des questions, ce qui ne semble pas être le cas, ils peuvent les adresser directement au trésorier via mail.

b. Il en est de même pour le budget 2021-2022. Le trésorier, faute d'activités la saison écoulée, a éprouvé des difficultés à établir un budget cohérent, notamment au niveau de la commission technique. Il a dû se baser sur l'exercice 2019-2020 qui n'a pas été complet pour estimer le budget nécessaire.

c. Au niveau du R. O. I., il ne devrait pas y avoir de modifications impactant directement les clubs. Le responsable des statuts et règlements va consulter les derniers changements pour en informer les membres à l'AG.

d. Au niveau du règlement de compétition, le seul changement notable est la suppression de l'obligation de fournir des bouteilles d'eau à l'adversaire. Seul, un point d'eau est nécessaire pour permettre le remplissage des gourdes.

e. L'ordre du jour présenté par le secrétaire est validé de même que la lettre d'accompagnement.

f. Cette année, 3 administrateurs ont leur mandat qui vient à échéance. Ils sont sortants et rééligibles : il s'agit d'A.-M. HABETS, de B. VALENTIN et de G. BURTON.

3. CHAMPIONNATS.

a. 3 clubs souhaiteraient former une nouvelle équipe garçons : Bertrix, Stabulois et Vir'Vol'Ton. B. Valentin expose l'idée d'organiser un championnat à partir de décembre qui se jouerait sous forme de tournoi, sans match réserve et sans arbitre. On donnerait la possibilité, en cas d'insuffisance de garçons, d'y inclure 2 filles, mais qui joueraient sur un terrain avec le filet à hauteur hommes. Il ne serait pas accepté que ces

clubs suppriment leur P4 mixte pour pouvoir adhérer à cette formule. Ce championnat ne donnerait pas lieu à une montée, du moins pour cette année. Le CA donne son accord, estimant qu'au moins de cette manière, les jeunes garçons toucheront à la compétition, ce qui pourrait faire renaître un certain intérêt chez les garçons pour le volley-ball.

b. Il est rappelé qu'une seule tablette par match suffit. Cependant, si le club souhaite utiliser la tablette pour le match réserve en lieu et place de la feuille de match traditionnelle, une 2ème tablette sera nécessaire, le délai entre les deux matchs ne permettant l'utilisation d'une seule tablette.

c. Il est rappelé qu'à partir de cette saison, des détecteurs de CO2 sont obligatoires dans les salles de sports et dans les vestiaires. Leur installation est de la compétence des propriétaires des salles et non des utilisateurs.

4. TECHNIQUE.

a. La réservation des installations de l'Hydrion est faite et l'acompte est payé. La réservation est faite sur la même base que celle qui avait dû être annulée l'an dernier. Les 47 inscriptions de l'an dernier sont prioritaires pour l'instant. A partir du 28.08, il sera ouvert à tous.

b. Concernant l'encadrement, le stage sera piloté par A. Capitaine. Les autres membres du staff, à savoir Miguel, Fanny, Bob et Adrien ne pourront participer qu'en fonction des disponibilités laissées par leur activité professionnelle.

c. Il y aura 3 journées interprovinces, une le 11.11 dans le Hainaut, une 2ème en janvier dans la province de Liège et une 3ème à Pâques à Bruxelles capitale. Sont concernés par cette compétition les filles nées en 2007-2008 et les garçons nés en 2006-2007.

d. Ce seront les mêmes catégories qui suivront nos entraînements provinciaux, auxquelles seront ajoutés les garçons nés en 2008 et les filles nées en 2009.

e. Il y aura 4 journées organisées pour le 2.0, et 6 journées pour les pupilles et minimes, dont 2 à Martelange et 4 organisées dans les clubs.

f. La responsable technique souhaite que les finales provinciales des jeunes incluent les catégories pupilles et minimes.

5. TRESORERIE.

a. Le bilan 2020-2021 ainsi que le budget 2021-2022 ont déjà été commentés dans le point 2.

b. Il a été constaté par le CA que les frais de déplacement représentaient un poste important au niveau des charges. Or, le tarif kilométrique passe de 0,34€ à 0,37€. Les membres du CA acceptent de ne pas faire subir cette augmentation à la trésorerie provinciale. Mieux, ils s'engagent à ne faire prendre en charge que 0,30€ au km. Cependant, s'il est constaté que, par cette action, les bénéficiaires augmentent, ils adapteront leur tarif pour l'exercice suivant.

6. BEACH-VOLLEY.

a. Un championnat a bien été organisé cette saison dans 3 catégories ; les U18, les séniors et les masters.

b. 6 tournois ont été organisés : 1 à Nobressart, 2 à Toernich, 1 à Houffalize, 1 à Bouillon et 1 à Neufchâteau.

c. Il y a eu 5 équipes garçons, une équipes filles séniors + 1 équipe U18.

d. Le concept s'est révélé positif même si peu de clubs se sont montrés intéressés.

e. La dernière journée, les organisateurs ont voulu agrémenter la journée en invitant un chanteur belge. Malheureusement, il y avait trop peu de monde pour rentabiliser cette journée. Une perte de EUR 518,00 a été enregistrée que les organisateurs voulaient prendre à leur charge.

f. Cependant, le CA estime que ce n'est pas normal que la prise en charge soit assurée par l'organisateur. Aussi, il demande au responsable beach-volley de lui soumettre l'intégralité du bilan de cette journée. Le président fera une proposition au sujet de cette dette lors du prochain CA du 04.10.2021.

7. ARBITRAGE.

a. Seuls, 21 arbitres sont inscrits pour la saison, mais la plupart ont tellement de désidératas qu'il sera presque impossible de les désigner. Aussi, le responsable de la commission arbitrage ne pourra désigner des arbitres que pour la P1 messieurs et dames, et peut-être pour la P2 dames, mais il lui sera impossible d'envoyer des arbitres diriger les matchs des autres divisions.

b. La réunion des arbitres est programmée le lundi 06.09.2021 à 19h30 à Champlon.

c. En l'absence de L. Haager, R. Gruselin rappellera le règlement, B. Valentin rappellera la manière d'utiliser la tablette et A.-M. Habets fera un rappel de ce qu'il y a lieu de faire avant de démarrer le match.

d. Un cours peut toujours être suivi de manière hybride et passer l'examen ensuite.

8. DIVERS.

a. Le rapport du CA du 28.05.2021 est approuvé.

b. Le planning des CA pour la saison 2021-2022 a été fixé : les 04.10, 15.11 2021, les 10.01, 07.02, 07.03, 04.04, et 02.05.2022. La réunion générale des clubs est fixée au 30.05.2022 et l'AG ordinaire le 26.09.2022.

c. En mini-volley, les pupilles sont les U10 et les minimes, les U12.

d. En Loisir, pour l'instant, il y a 10 équipes inscrites, 2 sont en attente. Il est souhaité qu'il soit fait appel à tous les clubs de la province. De cette manière, il serait peut-être possible d'organiser une série sud et une série nord.

e. Le dossier Erezée est toujours en suspens.

f. Le correspondant presse est toujours Loïc MENAGE.

g. Il y aura bien une section sports-études à Dinant pour l'année scolaire 2021-2022.